

LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN 2010

Le BAISIEUX TENNIS DE TABLE organise son 9^e

TOURNOI RÉGIONAL CHRISTIAN TAVERNE

Celui-ci se déroulera dans le Complexe Sportif de Baisieux

Salle Ludovic TORRES - 59780 BAISIEUX



RÈGLEMENT

- Article 1** : - Ce tournoi est homologué par la ligue sous le N° **09016**, il est ouvert aux licenciés de la ligue Nord / Pas de Calais (licence traditionnelle)
- Les performances de chaque joueur seront prises en compte
- Article 2** : Les parties se dérouleront sur 32 tables (3 salles) avec des balles homologuées FTTT.
- Article 3** : DESCRIPTION DES SÉRIES =

Le SAMEDI (de 14h à 20h) =

	Catégories et classements	Horaire	Droits d'inscription	Dotation
Série A	Pouss. / Benj. / Minimes (mixte)	14 h	4 €	100 €
Série B	Cadets / Juniors (mixte)	14 h	4 €	100 €
Série C	Jeunes filles (de benjamine à juniors)	14 h	GRATUIT	100 €
Série D	Coupe Davis (par équipe de 2) Série ouverte à tous avec total points des joueurs < 3200	15 h	6 € par équipe	200 €
Série E	Vétérans (toutes catégories vétérans)	14 h	5 €	120 €

Le DIMANCHE (de 8h à 22h) =

	Catégories et classements	Horaire	Droits d'inscription	Dotation
Série F	Inférieur à 800 points	8 h	5 €	170 €
Série G	Inférieur à 1100 points	9 h 30	5 €	180 €
Série H	Inférieur à 1400 points	8 h	5 €	190 €
Série I	Inférieur à 1700 points	9 h 30	5 €	210 €
Série J	Non numéroté	11 h	5 €	240 €
Série K	OPEN	12 h	5 €	300 €
Série L	Féminines (tous classements)	11 h	GRATUIT	200 €
Série M	Handicap (En 1 manche de 40 points, avec + 2 points par tranche de 100 pts d'écart de classement, limité à + 24 pts)	13 h	5 €	300 €

Attention !!! AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DU TOURNOI

- Article 4** : **La présentation de la licence est obligatoire.** Dans le cas contraire, remise obligatoire d'un certificat médical datant de moins d'un an, sinon le pongiste ne pourra pas jouer

Article 5 : RÉCOMPENSES =

Les 4 premiers de chaque série seront récompensés

- Bons d'achats pour les séries jeunes, et chèques bancaires pour les autres séries
- La ligue TTNPC participera à la dotation des séries féminines
- Le Dimanche, les récompenses seront remises au fur et à mesure de l'achèvement des séries, avec regroupement par 2 ou 3 séries

Article 6 : POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION =

- Le Samedi :**
- Les poussins ne peuvent jouer que dans la série A. Les benjamins peuvent participer aux séries A et B.
 - Les inscrits de la série B peuvent en plus participer à la coupe Davis
 - Chaque jeune fille a la possibilité de s'inscrire dans sa série, la série mixte correspondant à sa catégorie d'âge, et la série Coupe Davis
 - Les vétérans peuvent participer à leur série et la série Coupe Davis

- Le Dimanche :**
- Chaque joueur (ou joueuse) peut s'inscrire dans **2 séries, plus la série handicap**
 - Toutes les séries sont ouvertes aux **FÉMININES**

Article 7 : DÉROULEMENT :

Toutes les séries hors Handicap et Coupe Davis :

- Le premier tour de chaque série, sauf séries Handicap et Coupe Davis, s'effectuera par poules de 3 ou 4 joueurs avec têtes de série. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches
- Le tour suivant se fera par incorporation des 2 premiers de chaque poule (suivant le nombre de participants) dans un tableau final à élimination directe.

Série Handicap :

- Série à élimination directe, le vainqueur de chaque partie sera le premier joueur arrivé à 40 points en une seule manche avec 1 point d'écart pour la victoire et changement de côté à 20.
- Le handicap de chaque partie sera de 2 points par tranche de 100 pts d'écart de classement, limité à + 24 pts.

Série Coupe Davis :

- Série ouverte à tous, par équipe de 2 joueurs dont le total des points est **inférieur à 3200**.
- Déroulement de chaque tour en 3 parties maxi, le score étant acquis à 2 victoires :
 - Le meilleur classé de l'équipe A rencontre le meilleur classé de l'équipe B.
 - Le moins bon classé de l'équipe A rencontre le moins bon classé de l'équipe B.
 - En cas d'égalité, la victoire sera attribuée à l'équipe gagnante d'une partie de double.
- Série à élimination directe avec têtes de série. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches
- En cas d'égalité de points des 2 joueurs d'une même équipe, le joueur désigné meilleur classé sera le plus jeune

Article 8 : Chaque joueur devra se faire pointer 30 minutes avant l'heure de sa première série

Tout joueur ne répondant pas après 3 appels sera éliminé de sa série en cours.

Article 9 : Le joueur perdant une partie amènera à la table d'arbitrage : la fiche de résultat, le stylo et la balle de match.

Tout joueur ne respectant pas ces règles pourra être exclu du tournoi.

Article 10 : Chaque participant se devra de respecter le règlement intérieur du BAISIEUX T.T. affiché dans la salle,

notamment : tenue sportive obligatoire (chemisette + short + chaussures de sport propres)

Article 11 : **Buvette et sandwichs seront à la disposition des joueurs, un arrêt le dimanche midi n'est pas prévu.**

Article 12 : L'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant survenir durant le tournoi.

Article 13 : Le juge arbitre Monsieur Didier TITECA (JA2), et ses assistants se réservent le droit de prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront utiles pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Article 14 : L'organisation se réserve la possibilité de diminuer la dotation du tournoi ou supprimer une ou plusieurs séries si le nombre d'inscriptions s'avérait insuffisant.

Article 15 : - La feuille d'engagement ci-jointe, dûment remplie et accompagnée des droits d'inscription est à retourner avant le jeudi 10 juin (date de réception) à :

Didier TITECA, 14 rue des Écoles 59780 BAISIEUX

- Les chèques de paiement sont à libeller à l'ordre du " **BAISIEUX TENNIS DE TABLE** ".

- Possibilité d'inscription sur le site internet du club à l'adresse suivante :

www.baisieuxtt.fr → rubrique " **Tournoi Régional de Baisieux** "

→ - Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Olivier MAIRET au **06 25 59 27 69** (o.mairet@yahoo.fr)
ou **Didier TITECA** au **06 71 67 17 00** (didier.titeca@wanadoo.fr)

Article 16 En cas d'absence d'un joueur, les droits d'inscription ne seront en aucune façon remboursés.

Article 17 : Le tirage au sort public aura lieu le jeudi 11 juin à 19h00 dans la salle Ludovic TORRES.

Article 18 : Les joueurs s'engageant dans le tournoi déclarent avoir pris connaissance de ce règlement

Article 19 : Pour tout point non précisé dans ce règlement, se référer aux règlements fédéraux en vigueur.



Amicales et sportives Salutations

Le comité du BAISIEUX T.T.



LES SPONSORS DU BAISIEUX TENNIS DE TABLE

Salon de Coiffure

LF COIFFURE

18 Place du Maréchal Foch
59650 Villeneuve d'Ascq

Huiles et Thés

L'ACCORD

90 rue des Fusillés
59650 Villeneuve d'Ascq

Passeport Gourmand

Mr Luc BUTEZ

31 rue de la Fonderie
59203 TOURCOING

Restaurant

RESTAURANT DE FÈS

42 place de la République
59830 Cysoing

Thermique et sanitaire

E.T.S.

76 bis rue de Tournai
59780 Baisieux

Agence Immobilière

AGENCE DE LA CENSE

121 route Nationale
59152 Chéreng

Cuisines

CUISINES CORALIE

28 rue de Roubaix
59390 TOUFFLERS

Supermarché

MARCHE PLUS

81 route Nationale
59152 Chéreng

Poissonnerie

POISSONNERIE TRAITEUR DE

LA JUSTICE

692 rue de Lannoy

Expertises Immobilières

EX'IM EXPERTISES

2 rue Denis Papin
Parc Club des Prés - Bâtiment 2

Cadeaux

LA BOUTIQUE DE CAROLINE

297 rue de la Mairie
59780 Baisieux

Artisan Peintre Tapissier

SEBASTIEN LAGACHE

12 rue de Verdun
59780 Baisieux

Clôtures et Portails

CLÔTURES ET PORTAILS DU MELANTOIS

1860 rue Jean-Baptiste Lebas
59830 CYSOING

Fleuriste

LE JARDIN D'ANAÏS

295 rue de la Mairie
59780 Baisieux

Boulangerie

BOULANGERIE NICOLIS

22 rue Marie Curie
59152 Anstaing

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

BOUCHERIE BURETTE

56 rue Pierre Brabant
59152 Tressin

Agent Citroën

GARAGE CATTEAU

186 rue des Fusillés
59650 Villeneuve d'Ascq

Pizzeria

A BELLEVUE PIZZERIA

18 place de la République
59830 Cysoing

Expertise Comptable

IN EXTENSO

38 avenue Maes
62300 LENS

Opticien

OPTIQUE OGIMONT

32, Avenue d'ogimont
59780 Baisieux

Courtier en Assurances

ASSURANCES AP

PATRIMOINE
64D rue nationale